

PROCES-VERBAL
De la séance du Conseil d'Administration
Du 29/01/2015

OBJET : NATURE DE LA QUESTION A ETUDIER	Réservé à L'INSPECTION ACADEMIQUE OBSERVATIONS
<p>Le quorum étant atteint, Madame la Principale ouvre la séance à 18h04 avec 17 membres présents. Le quorum est atteint.</p> <p>Le Conseil d'Administration peut délibérer.</p> <p><u>I/ APPROBATION</u></p> <p>a) <u>Approbation du PV du CA du 25/09/2014</u></p> <p style="padding-left: 40px;">Vote à l'unanimité: 17votants</p> <p>b) <u>Approbation du PV du CA du 25/11/2014</u></p> <p style="padding-left: 40px;">Vote à l'unanimité: 17votants</p> <p>c) <u>Approbation de l'ordre du jour</u></p> <p>Madame Fourquier demande l'ajout de 3 points aux questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le passage des élèves au self -Bravo les artisans -Convention bassin Sud-Sarthe <p style="padding-left: 40px;">Vote à l'unanimité: 17votants</p> <p><u>III - QUESTIONS PEDAGOGIQUES</u></p> <p>a) <u>Organisation de l'épreuve d'Histoire des Arts –session 2015</u></p> <p>Madame Fourquier présente et décrit aux membres du CA le document « Histoire des arts : présentation synthétique » Voir document joint n°1 et signale que la préparation de l'épreuve avec les élèves sera faite en deux temps : 5/6 février (mise en place des problématiques) et 27/28 avril (préparation à l'oral). L'épreuve d'histoire des arts est prévue la 3ème semaine de juin. Madame Fourquier donne les dates du DNB : 25 et 26 juin avec une publication des résultats au plus tard le 10 juillet.</p>	

Vote à l'unanimité: 17votants

18h 13: arrivée de Mme Hardy

b) Rentrée 2015 : répartition de la Dotation Horaire Globale

DHG pour la rentrée prochaine: 383.5 H dont 370.5 HP et 13 HSA pour un effectif de 314 élèves (Prévision Direction académique) et une structure de 13 classes.

Mme Fourquier propose la répartition suivante :
Voir document joint N°2 .

4 divisions en 6ème pour 90 élèves

4 divisions en 5ème pour 91 élèves

3 divisions en 4ème pour 76 élèves

2 divisions en 3ème pour 57 élèves

Madame Fourquier indique que la répartition pourra évoluer en fonction des effectifs en juin.

Mme Croiseau pose la question des « seuils d'élèves » par classe.

Madame Fourquier précise que les seuils sont actuellement les suivants:

30 élèves maximum par classe en 6ème,

31 élèves par classe pour les autres niveaux.

Vote : 17pour et 1 abstention

c) Rentrée 2015 : carte des emplois

Mme Fourquier propose dans les différentes disciplines les besoins supplémentaires nécessaires

Français: un stagiaire lettres modernes ou un BMP de 9h.

Allemand: BMP de 6h.

Histoire Géo: BMP de 4h.

EPS: BMP de 16h (neutralisation du poste).

Mme Tessier demande pourquoi un Bmp de 16h plutôt que la création d'un poste.

Mme Fourquier répond que les effectifs ne sont pas assez stables et que ce poste, s'il était créé, pourrait être supprimé l'année suivante.

Avis favorable (à la majorité)

III/ INFORMATIONS :

a) Travaux au collège par le CG pour l'année 2015

Mme Fourquier informe que 108 000 euros de travaux ont été prévus par le

Conseil général et annoncés par un courrier du 6 janvier.

-Suite du remplacement des stores: 23 000 euros.

-Désamiantage du hall et carrelage ainsi que celui du couloir cuisine et rénovation : 65 000 euros.

-Création d'un nouveau vestiaire pour les agents (actuellement vestiaire mixte) : 10 000 euros.

Lors d'un rendez-vous avec M DUVAL, il a été précisé que les travaux de désamiantage seraient exécutés hors présence des élèves et des agents.

Mme Fourquier précise aussi que les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée réfléchis par la communauté éducative l'an passé restent d'actualité pour le conseil général. M Duval a précisé qu'en 2015, ils étaient à l'étude et qu'ils seraient alors réalisés en 2016.

Mme Catheline informe du bon suivi des travaux par M Hamelin du Conseil général qui suit les différents travaux dans l'établissement. Elle informe de divers travaux d'embellissement.

-Réfection de la salle des commensaux. pendant 15 jours, les personnels prendront leurs repas avec les élèves.

-Isolation sonore du passage des élèves au self.

-Travaux de peinture dans le bureau de Mme La Principale et dans deux salles de classe (302 et 304).

Mme Catheline annonce que les couleurs seront maintenant choisies par le conseil Général et non plus par les enseignants, selon une charte.

M.Legros fait remarquer que son problème de fuite d'eau dans son logement, n'est toujours pas résolu.

Mme Fourquier lui répond que l'affaire est en cours et que la gestionnaire et M Hamelin suivent l'affaire.

M.Legros rapporte une remarque des gendarmes sur les portails du collège toujours ouverts.

Mme Fourquier répond que la sécurité est prise en compte, d'autant plus dans les conditions actuelles de vigipirate et qu'elle a engagé des démarches auprès du Conseil général. Un courrier sera écrit à l'attention du Président du conseil général dans ce sens ;

IV/ QUESTIONS DIVERSES :

a) Passage au self

Mme Jales présente la manière dont est organisé le passage self :

En début d'année, en fonction des emplois du temps et notamment des horaires de sortie et de rentrée des classes, la vie scolaire construit le planning de passage au self par classe.

Il y a 4 tranches de passage 12h15 (les études), 12h35, 13h et 13h10.

A 12h35 certains élèves peuvent passer prioritaires s'ils ont une convocation.

Les AED disposent d'une grille de pointage avec tous les élèves répertoriés par

classe ou par groupe, chaque élève demi-pensionnaire est pointé au passage devant l'AED. Il se dirige ensuite vers le self.
Les AED vérifient ensuite que tous les demi-pensionnaires aient bien été pointés.
Ce dispositif permet une fluidité satisfaisante des élèves.

b) Convention « BRAVO LES ARTISANS »

9 élèves sont inscrits.

Mme Fourquier demande l'autorisation au Conseil d'administration de signer les conventions pour que les élèves puissent faire un stage dans le cadre des propositions de Bravo les Artisans.

Vote à l'unanimité: 18 votants

c) Convention bassin Sud-Sarthe

Madame Fourquier présente une proposition du groupe de travail du bassin Sud-Sarthe (les chefs des établissements scolaires du sud de la Sarthe) : mettre en place une convention afin d'obtenir un budget qui permettrait de payer des intervenants en vue de mettre en place une conférence ou un colloque à l'attention des acteurs du bassin.

Le collège doit verser 50 euros pour adhérer à cette convention.
Quelques membres du CA émettent des réserves sur cet investissement.

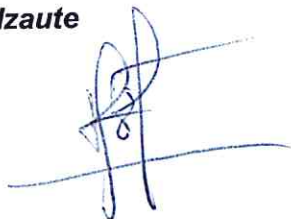
Vote:

Abstention: 13

Pour: 5

A 19h 15, Madame Fourquier clôt la séance.

Le Secrétaire de séance
Hubert Izaute



La Principale
Françoise Fourquier



F. Fourquier